



Bruxelles, le 6 avril 2022

CM 2495/1/22
REV 1

ENV
CLIMA

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: philippe.lefebure@consilium.europa.eu /
sari.hanninen@consilium.europa.eu /
pia.sellerup@consilium.europa.eu /
alina.butuliga@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.8494 - 8693 - 5298 - 7356

Objet: Groupe Environnement

Date: 6 avril 2022

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT LEX
Rue de la Loi 145, 1048 BRUXELLES

Date: 7 avril 2022

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT EUROPA
Rue de la Loi 155, 1048 BRUXELLES

Date: 8 avril 2022

Heure: 11:30

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

MERCREDI, 6 AVRIL 2022 (10h00)

Format: 1+1 (Présidence 2+2)

1. Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil relatif aux batteries et aux déchets de batteries, abrogeant la directive 2006/66/CE et modifiant le règlement (UE) 2019/1020
 - Préparation des négociations avec le Parlement européen
2. Points divers

JEUDI, 7 AVRIL 2022 (10h00)

Format: 1+1 (Présidence 2+2)

1. Proposition de Décision du Conseil concernant la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du comité mixte institué par l'accord entre l'Union européenne et la Confédération suisse sur le couplage de leurs systèmes d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, en vue de la modification des annexes III et IV dudit accord
 - Présentation par la Commission et discussion
7407/22 + ADD 1
2. Ajustement à l'objectif 55 – ESR
 - a) Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2018/842 relatif aux réductions annuelles contraignantes des émissions de gaz à effet de serre par les États membres de 2021 à 2030 contribuant à l'action pour le climat afin de respecter les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris
 - Examen de la proposition de compromis de la Présidence
7747/22
3. Points divers

VENDREDI, 8 AVRIL 2022 (11h30)

Format: 1+1 (Présidence 2+2)

1. Ajustement à l'objectif 55 – ETS
 - a) Proposition de directive du Parlement Européen et du Conseil modifiant la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans l'Union, la décision (UE) 2015/1814 concernant la création et le fonctionnement d'une réserve de stabilité du marché pour le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre de l'Union et le règlement (UE) 2015/757
 - Examen complémentaire de la proposition de la Commission
10875/21 + ADD 1
2. Points divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.